

L'expérience  
L'expérience



AMÉRICAINNE  
AMÉRICAINNE

**DOCUMENT. Andrew Jackson et l'expulsion des « Indiens » (1830)<sup>1</sup>**

J'ai le plaisir d'annoncer au Congrès que la politique bienveillante du gouvernement, poursuivie avec constance depuis près de trente ans, en ce qui concerne le déplacement des Indiens au-delà des colonies blanches, approche d'une heureuse conclusion. Deux tribus importantes ont accepté les dispositions prises pour leur déplacement lors de la dernière session du Congrès, et l'on pense que leur exemple incitera les autres tribus à rechercher les mêmes avantages évidents.

Les conséquences d'un déplacement rapide seront importantes pour les États-Unis, pour les États individuels et pour les Indiens eux-mêmes. Les avantages pécuniaires qu'il promet au Gouvernement sont les moindres de ses recommandations. Il met fin à tout danger possible de conflit entre les autorités du gouvernement général et celles des États à cause des Indiens. Il placera une population dense et civilisée dans de vastes étendues de pays actuellement occupées par quelques chasseurs sauvages. En ouvrant l'ensemble du territoire entre le Tennessee au nord et la Louisiane au sud à la colonisation par les Blancs, la politique renforcera de façon incalculable la frontière du sud-ouest et rendra les États adjacents suffisamment forts pour repousser les invasions futures sans aide lointaine. Il soulagera tout l'État du Mississippi et la partie occidentale de l'Alabama de l'occupation indienne et permettra à ces États de progresser rapidement en termes de population, de richesse et de puissance. Elle séparera les Indiens du contact immédiat avec les colonies de Blancs, les libérera du pouvoir des États, leur permettra de poursuivre le bonheur à leur manière et selon leurs propres institutions rudimentaires, retardera le progrès de la décadence qui diminue leur nombre et les amènera peut-être graduellement, sous la protection du gouvernement et sous l'influence de bons conseils, à se débarrasser de leurs habitudes sauvages et à devenir une communauté intéressante, civilisée et chrétienne.

Quel homme de bien préférerait un pays couvert de forêts et peuplé de quelques milliers de sauvages à notre vaste République, parsemée de villes, de bourgs et de fermes prospères, embellie par toutes les améliorations que l'art peut concevoir ou que l'industrie peut exécuter, occupée par plus de 12 000 000 de personnes heureuses, et remplie de toutes les bénédictions de la liberté, de la civilisation et de la religion ?

---

<sup>1</sup> Pour l'original du discours devant le Congrès, voir National Archives and Records Administration, *Our Documents*, <https://www.ourdocuments.gov/>. Document consulté le 8 février 2008. Traduction Nelson Ouellet, 17 mars 2023.

La politique actuelle du gouvernement n'est que la continuation du même changement progressif par un processus plus doux. Les tribus qui occupaient les pays constituant aujourd'hui les États de l'Est ont été anéanties ou ont fondu pour faire place aux Blancs. Les vagues de population et de civilisation roulent vers l'ouest, et nous nous proposons maintenant d'acquérir les pays occupés par les hommes rouges du Sud et de l'Ouest par un échange équitable, et, aux frais des États-Unis, de les envoyer sur des terres où leur existence pourra être prolongée et peut-être rendue perpétuelle. Il leur sera sans doute pénible de quitter les tombes de leurs pères ; mais que font-ils de plus que nos ancêtres ou que nos enfants ne font aujourd'hui ? Pour améliorer leur condition dans un pays inconnu, nos ancêtres ont quitté tout ce qui leur était cher sur terre. Nos enfants, par milliers, quittent chaque année le pays où ils sont nés pour chercher une nouvelle patrie dans des régions lointaines. L'humanité pleure-t-elle ces séparations douloureuses de tout ce qui est animé ou inanimé et auquel le jeune cœur s'est lié ? Loin de là. C'est au contraire une source de joie que notre pays offre des espaces où notre jeune population peut s'épanouir sans contrainte de corps ou d'esprit, développant ainsi la puissance et les capacités de l'homme dans leur plus grande perfection. Ils parcourent des centaines, voire des milliers de kilomètres à leurs frais, achètent les terres qu'ils occupent et subviennent à leurs besoins dans leur nouveau foyer dès leur arrivée. Le gouvernement peut-il être cruel lorsque, par suite d'événements qu'il ne peut contrôler, l'Indien est mécontent de son ancienne demeure, pour acheter ses terres, lui donner un territoire nouveau et étendu, payer les frais de son déménagement et subvenir à ses besoins pendant un an dans sa nouvelle demeure ? Combien de milliers de nos concitoyens accepteraient volontiers de s'installer dans l'Ouest à de telles conditions ! Si les offres faites aux Indiens leur étaient étendues, elles seraient accueillies avec gratitude et joie.

Le sauvage errant serait-il plus attaché à son foyer que le chrétien sédentaire et civilisé ? Est-il plus pénible pour lui de quitter les tombes de ses pères que pour nos frères et nos enfants ? Considérée à juste titre, la politique du gouvernement général à l'égard de l'homme rouge n'est pas seulement libérale, mais généreuse. Il ne veut pas se soumettre aux lois des États et se mêler à leur population. Pour lui éviter cette alternative, ou peut-être l'anéantissement total, le gouvernement général lui offre gentiment un nouveau foyer et se propose de payer la totalité des frais de son déménagement et de son installation.